

SAINT-VICTOR-DE-CESSIEU

Le budget communal adopté avec une légère hausse des impôts



Les membres du conseil municipal en pleine délibération sur le budget prévisionnel 2014.

Vendredi 25 avril, le conseil municipal de Saint-Victor-de-Cessieu était appelé à entériner le compte administratif 2013 et à se prononcer sur le budget prévisionnel de la commune pour 2014. Le maire, Jean-Charles Gallet, commençait par expliquer et détailler les comptes clos fin

2013, avant de faire part de ses propositions pour 2014.

Au chapitre fonctionnement, le budget primitif 2014 s'équilibre en recettes et dépenses à 1,601 million d'euros, 1,454 million d'euros étant budgétés pour les investissements. Ce budget prévisionnel a été voté à l'u-

nanimité. Au rayon des recettes, on note une hausse de 1 % des impôts locaux et le maintien des tarifs de location à un niveau inchangé.

Le prochain conseil municipal aura lieu mercredi 14 mai à 20h.